



Évolution de population : fort contraste entre les intercommunalités de l'ouest et de l'est de la région

Entre 2010 et 2015, la croissance de la population est contrastée selon les intercommunalités : en Mayenne et dans la Sarthe, huit intercommunalités perdent des habitants, tandis que la croissance demeure très forte en Loire-Atlantique et dans une partie de la Vendée. L'attractivité s'est réduite dans la Sarthe et en Mayenne : le solde migratoire y est désormais négatif dans la plupart des intercommunalités. En Loire-Atlantique, en Vendée et en Maine-et-Loire, les moteurs de la croissance de la population évoluent peu par rapport à la période 1990-2010. Le littoral vendéen conserve sa spécificité avec un solde naturel négatif et un solde migratoire positif.

Mathilde Rocheteau, Insee

Entre 2010 et 2015, la population des Pays de la Loire augmente de 0,8 % en moyenne par an, soit 29 405 habitants supplémentaires chaque année. Le rythme de croissance est semblable à celui de la période 1990-2010. Spécificité des Pays de la Loire, l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et l'excédent des arrivées dans la région sur les départs (solde migratoire) contribuent à parts égales à la croissance de la population (+0,4 % par an chacun sur les deux périodes). Cependant, au niveau des intercommunalités, les poids des soldes naturel et migratoire diffèrent.

La population diminue désormais dans un quart des EPCI de Mayenne et de Sarthe...

Entre 2010 et 2015, parmi les 72 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région, 10 d'entre eux perdent des habitants. Ils se situent en Mayenne et dans la Sarthe, exceptées les communautés de communes de Pays de Fontenay-Vendée et de l'Île de Noirmoutier (figure 1). La population de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, à l'est de la Sarthe et celle du Mont des Avaloirs, à l'est de la Mayenne, diminuent le plus fortement avec -0,6 % en moyenne chaque année entre 2010 et 2015. Au total, les EPCI de Sarthe et de Mayenne où la population diminue perdent 535 habitants en moyenne par an.

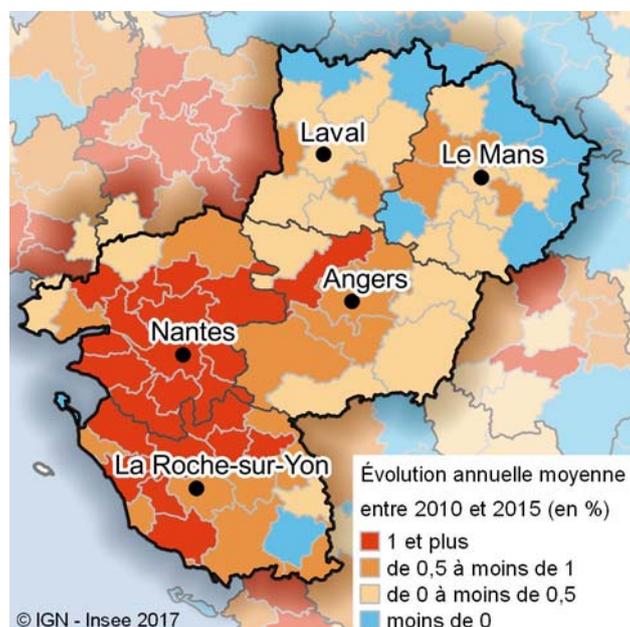
Dans la région, la croissance de la population ralentit pour un EPCI sur deux par rapport à la période 1990-2010 (diminution d'au moins 0,2 point). Plusieurs EPCI autour du Mans avaient une croissance annuelle moyenne supérieure à 1 % par an, contre moins de 0,5 % au cours de la période récente. Entre 1990 et 2010, la population baissait au sein de deux EPCI seulement.

entre 2010 et 2015, le solde migratoire est négatif dans la majorité des EPCI (figures 2 et 3). Ce n'était pas le cas entre 1990 et 2010 où seuls les EPCI de Laval, du Bocage Mayennais, d'Alençon et du Mans étaient dans cette situation.

Les soldes naturel et migratoire sont tous deux négatifs pour deux EPCI : la communauté de communes du Mont des Avaloirs en Mayenne et celle des Vallées de la Braye et de l'Anille dans la Sarthe.

1 Est et ouest de la région : des dynamiques différentes

Évolution annuelle moyenne de la population par EPCI entre 2010 et 2015 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2015.

La croissance est toujours marquée dans l'ouest...

L'ouest des Pays de la Loire contraste avec le reste de la région. La croissance est élevée dans les EPCI autour de la métropole nantaise, sur la côte atlantique et au nord de la Vendée.

La population de la communauté de communes du Pays des Achards à l'ouest de la Vendée et celle d'Erdre et Gesvres, membre du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, augmentent à un rythme très élevé (respectivement +2,2 % et +2,0 % en moyenne chaque année).

Au total, 19 EPCI de Vendée et de Loire-Atlantique ont une croissance supérieure à 1 % par an entre 2010 et 2015 ; ils génèrent à eux seuls deux tiers de la croissance de la population des Pays de la Loire. Seule la population des EPCI de Pays de Fontenay-Vendée et de l'Île de Noirmoutier diminue (respectivement -0,3 % et -0,2 % en moyenne par an, soit -90 et -25 habitants par an).

En Maine-et-Loire, la population croît dans tous les EPCI. La communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou détient la plus forte augmentation du département (1,3 % en moyenne par an). Globalement, la croissance de la population est plus forte autour d'Angers.

... tirée par l'attractivité des intercommunalités

En Vendée et en Loire-Atlantique, les EPCI dans lesquels la population augmente fortement ont plutôt un solde migratoire élevé et un solde naturel plus faible.

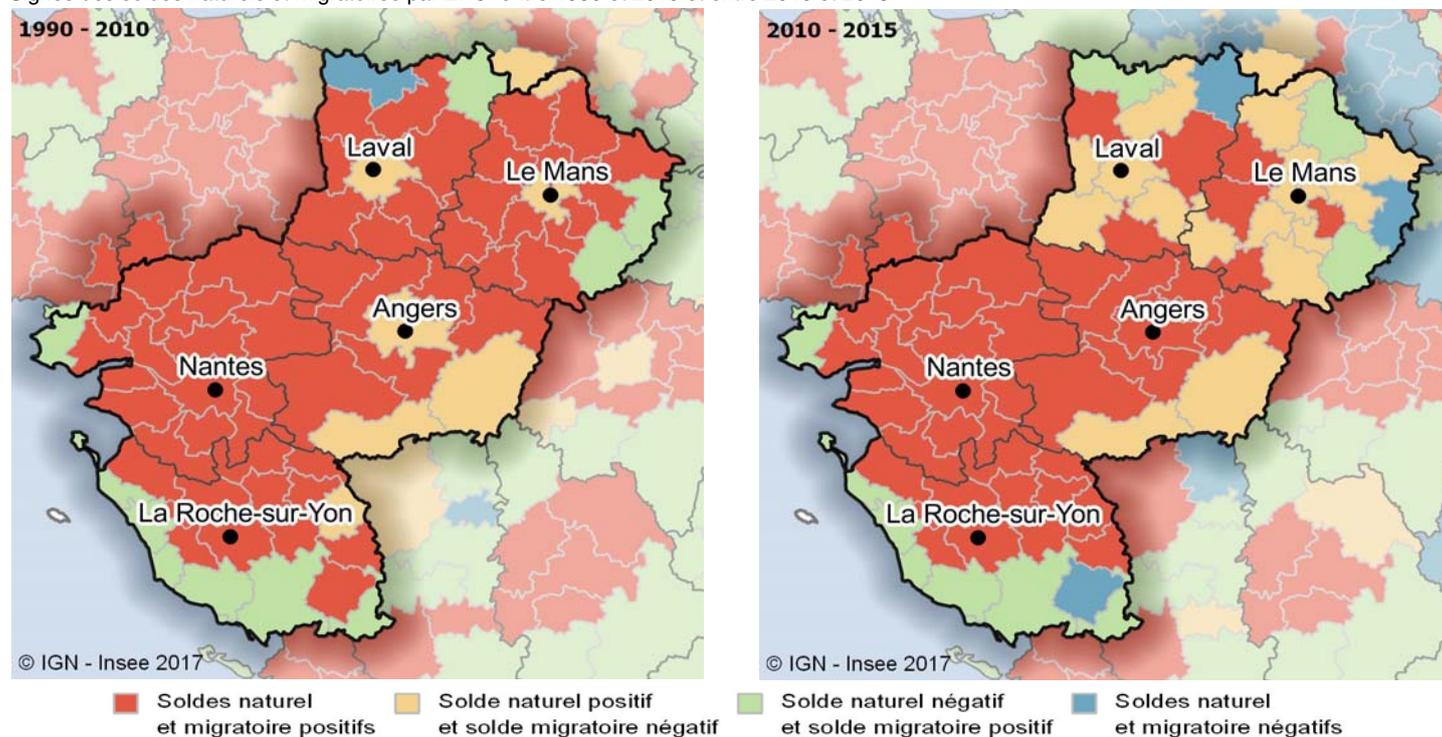
La spécificité des EPCI du littoral vendéen persiste : les soldes naturel et migratoire s'opposent. La forte croissance de la population est uniquement liée à l'attractivité de ces EPCI. Le solde naturel entraîne une diminution de la population. La situation était identique entre 1990 et 2010.

En Loire-Atlantique, la population des EPCI croît grâce au solde naturel mais aussi migratoire, sauf dans la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique qui a un solde naturel négatif.

Le solde naturel et le solde migratoire sont également tous deux positifs dans la partie nord et non littorale de la Vendée et en Maine-et-Loire, à l'exception de la communauté d'agglomération du Choletais. En Maine-et-Loire, seul Angers Loire Métropole retrouve un solde migratoire positif. La communauté de communes de Pays de Fontenay-Vendée a quant à elle des soldes naturel et migratoire négatifs ; il s'agit du seul EPCI de Vendée dans cette situation. ■

2 et 3 Entre 2010 et 2015, un déficit migratoire dans la plupart des EPCI de Mayenne et de Sarthe

Signes des soldes naturels et migratoires par EPCI entre 1990 et 2010 et entre 2010 et 2015



Source : Insee, RP 1990, 2010 et 2015.

Sources et définition

Cette étude est fondée sur les populations communales officielles, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes.

Les dernières données concernent la population au 1^{er} janvier 2015 dans les limites territoriales des communes et EPCI existant au 1^{er} janvier 2017. Dans cette étude, la commune de Loire-Authion est rattachée par anticipation à la communauté urbaine Angers Loire Métropole (ce rattachement sera officiellement effectif au 1^{er} janvier 2018).

Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde migratoire** est ici le solde apparent des entrées-sorties. Il est calculé par différence entre la variation de la population entre deux recensements et le solde naturel au cours de la même période.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Anne-Gaëlle Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Décembre 2017

Pour en savoir plus :

- Rocheteau M., *Bilan démographique 2017*, Insee Flash Pays de la Loire (à paraître).
- Vallès V., *Du nord au sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements*, Insee Focus, n° 107, décembre 2017.
- Barré M. et Rodrigues A., *Une forte croissance démographique tirée par la Loire-Atlantique et la Vendée*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 59, décembre 2017.
- Un fichier avec les données par EPCI est en ligne sur Insee.fr